

Du troisième jour du mois de février mil huit cent treize à huit heures du soir

ACTE DE MARIAGE de Jean Baptiste Roux
âgé de cinquante ans, né à Lampaut département du Tarn
le vingt sept du mois d'août an 1784 ainsi qu'il résulte de l'extrait
en forme de son acte de naissance qu'il nous a exhibé; profession de charpentier
demeurant à Lampaut département du Tarn
fils majeur de Étienne Roux département du Tarn demeurant à Lampaut
et de marianne Bernardou
dép. de la Haute Garonne

DÉPARTEMENT de la H. TE - GARONNE

Arrondissement de

Mairie de

Et de marianne Belaub
âgée de vingt et un ans, née à Morville Basses département de la Haute Garonne
le dix septième du mois d'août an 1792 ainsi qu'il résulte de l'extrait en
forme de son acte de naissance qu'elle nous a exhibé; demeurant à Morville Basses
dép. de la Haute Garonne fille mineure de Jean Belaub
demeurant à Morville Basses département de la Haute Garonne et
de Laurence Citile Salomon maris, procédant avec le consentement
de ses père et mère.

N.º

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage
faites devant la principale porte de notre maison commune; la première publica-
tion, le trent et un du mois de janvier de l'an 1813 à l'heure
de dix et la seconde, le septième du mois de février
de l'an 1813. à l'heure de dix, pareilles publications ayant été
faites à pareils jours dans la commune de Lampaut Département
du Tarn.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, nous Joseph Gillet
officier de l'état civil, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre 6 du titre du Code Napo-
léon, intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils
veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu sépa-
rément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Jean Baptiste
Roux et marianne Belaub
sont unis par le mariage; de quoi avons dressé acte

En présence de Jean Belaub demeurant à Morville Basses
dép. de la Haute Garonne profession de propriétaire
âgé de quarante cinq ans.

De Jean Roux demeurant à Lampaut
dép. de la Haute Garonne profession de charpentier
âgé de trente deux ans.

De Pierre Albert demeurant à Morville Basses
dép. de la Haute Garonne profession de homme d'affaires
âgé de trente huit ans.

Et de Jean Piffis aîné demeurant à Morville Basses
dép. de la Haute Garonne profession de maître d'atelier
âgé de trente sept ans.

Lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec nous et
les parties contractantes. excepté la nouvelle mariée Jean Roux et Jean
Piffis qui de ce requis ont déclaré en faveur d'ont acte.

B. Roux J. Belaub J. Gillet
attesté

Du septième jour du mois de juillet mil huit cent treize, à quatre heures du soir

ACTE DE MARIAGE de Jean Labat
âgé de trente six ans, né à Dauribat département de la Haute Garonne
le vingt huitième du mois d'août an 1777 ainsi qu'il résulte de l'extrait
en forme de son acte de naissance qu'il nous a exhibé; profession de Domestique
demeurant à Barège département de la Haute Garonne
fils majeur de Guillaume Labat département de la Haute Garonne demeurant à
dép. de la Haute Garonne
et de marianne Ragnaud
son épouse légitime quand il était Dauribat.

DÉPARTEMENT de la H. TE - GARONNE

Arrondissement de

Mairie de

Et de Jeanne Pujol
âgée de vingt huit ans, née à Mauvion département de la Haute Garonne
le troisième du mois de novembre an 1785 ainsi qu'il résulte de l'extrait en
forme de son acte de naissance qu'elle nous a exhibé; demeurant à Morville Basses
dép. de la Haute Garonne fille majeure de Nicolas Pujol
demeurant à Morville Basses département de la Haute Garonne et
de Marie Lucat, son épouse légitime in præsens et consentante.

N.º

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage
faites devant la principale porte de notre maison commune; la première publica-
tion, le vingtème du mois de juin de l'an 1813 à l'heure
de dix et la seconde, le vingt septième du mois de juin
de l'an 1813. à l'heure de dix, pareilles publications faites les
mêmes jours dans la commune de Barège sans qu'aucune
opposition ait été mise au dit mariage.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, nous Joseph Gillet
officier de l'état civil, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre 6 du titre du Code Napo-
léon, intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils
veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu sépa-
rément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Jean Labat
et Jeanne Pujol
sont unis par le mariage; de quoi avons dressé acte

En présence de Nicolas Pujol demeurant à Morville Basses
dép. de la Haute Garonne profession de maître d'atelier
âgé de cinquante et un ans père de la future.

De Pierre Albert demeurant à Morville Basses
dép. de la Haute Garonne profession de homme d'affaires
âgé de trente huit ans.

De Louis Piffis demeurant à Morville Basses
dép. de la Haute Garonne profession de maître d'atelier
âgé de cinquante deux ans.

Et de Jean Jan demeurant à Morville Basses
dép. de la Haute Garonne profession de sergent
âgé de quarante six ans.

Lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec nous et
les parties contractantes. excepté la nouvelle contractante, Nicolas
Pujol, Louis Piffis et Jean Jan qui de ce requis ont déclaré en
faveur d'ont acte.

J. Gillet attesté